SYNDICAT UNSA
Hôpitaux Civils de Colmar

03.89.12.47.68 / 03.89.12.51.30

http://www.unsa-hcc.com/ unsahcc68@gmail.com Facebook : marcel unsa schickel

Décembre 2019

Le Personnel Administratif des secrétariats médicaux aux HCC

Bien des difficultés sont relatées jour après jour dans notre établissement, mais très peu concernant le personnel administratif des secrétariats médicaux.

Et pourtant ces agents sont non seulement bien représentés dans notre établissement, mais également indispensables à son bon fonctionnement.

Malgré cela, leur travail au quotidien n'est pas reconnu à sa juste valeur et cela est fort dommage. Et pourtant, la multitude des tâches qui leur incombe les rend essentiel et indispensable pour le bon fonctionnement de notre Hôpital.

Le personnel souffre malheureusement bien souvent d'un manque de respect à son encontre de la part de certaines patientèles, mais également d'une absence de reconnaissance du corps médical, encadrants et autres.

Comme d'autres catégories, ce secteur semble insuffisamment doté obligeant fréquemment son personnel à faire des heures supplémentaires (bien qu'elles soient « interdites »).

Par ailleurs, comme dans d'autres pans de métiers des HCC, les adjoints administratifs peuvent être rappelés sur leur temps libre sans pour autant bénéficier du droit au remplacement inopiné.
Ils reviennent donc dépanner leur service, mais sans la moindre contrepartie.

Qui plus est, sur les plus de 300 agents de cette branche d'activité, nombreux sont ceux qui ont une activité de secrétaire médicale tout en étant rémunérés sur un grade d'entrée de carrière payé au SMIC.

La possibilité d'accéder au grade correspondant à la réalité de leur activité est malencontreusement, année après année, réduite à peau de chagrin...

Il est grand temps que notre Direction tienne compte de cette réalité en permettant d'une part à ce secteur d'activité de bénéficier des règles du remplacement inopiné et en organisant d'autre part chaque année, un concours avec un nombre de postes pertinents et de circonstance.

C'est les tâches auxquelles nous allons nous atteler pour les mois à venir…